

TERRA IMPRESS

Eminence

IMPRESSION À BASE DE
RÉSINES ACRYLIQUES
MODIFIÉES OPACIFIANTE



DESTINATION

Peinture d'impression opacifiante utilisée en intérieur sur plâtre, plaques de plâtre, supports alcalins, anciennes peintures adhérentes (acryliques et glycérophthaliques)

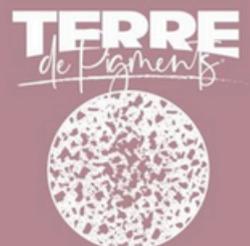
PROPRIÉTÉS

- Très grande blancheur
- Excellente opacité
- Adhérence sur anciens fonds glycérophthaliques
- Très faible odeur
- Bonne dureté du film
- Insensibilité aux fonds alcalins
- Facilité d'application

Classement AFNOR NF T 36-005 - FAMILLE I - Classe 7b2

CARACTÉRISTIQUES

Aspect en pot :	Liquide onctueux
Aspect du film :	Mat
Masse volumique à 20°C :	1.52g/cm ³ +/- 0.05
Séchage (20°C - 65% HR) :	1h (sec au toucher)
Recouvrable :	12h
Rendement théorique :	11m ² /L
Classification C.O.V. (directive 2004/42/CE) :	Valeur limite en UE de ce produit (Cat. A/g) : 30g/l (2010) Ce produit contient au maximum 10g/l COV
Extrait sec en poids :	64% +/- 2%
Extrait sec volumétrique :	45% +/- 2%
Brillance spéculaire à 85° :	< 4%
Conditionnement :	3L & 10L
Teintes :	+ 1200 teintes à partir du blanc
Conservation :	24 mois en emballage hermétique d'origine non ouvert à l'abri de la chaleur et du gel
Certification Ecolabel Européen :	Licence n°005/08



MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES FONDS

La qualité et la préparation des fonds seront conformes au DTU 59.1 (Norme NF P 74-201)

Température de l'air ambiant : > 8°C (intérieur)

Humidité du fond prêt à peindre : < 5% (intérieur)

Hygrométrie relative : < 65% (intérieur)

Nettoyer les fonds par tous moyens chimiques ou mécaniques appropriés de façon à un obtenir un support propre, sec et sain.

SYSTEME D'APPLICATION

SUPPORTS	IMPRESSION	FINITION
Fonds neufs (plâtre, carreaux de plâtre, plaques de plâtre cartonnées)	TERRA IMPRESS EMINENCE (1 couche pure ou diluée à 5% d'eau)	Peinture intérieure en phase aqueuse (1 à 2 couches)
Support alcalins à base de liant hydraulique		
Support revêtus par des anciennes peintures		
Fonds poreux absorbants (enduits de préparation, bandes d'enduit)		

APPLICATION

- **Conditions d'application** DTU 59-1
- **Nettoyage du matériel** Eau
- **Diluant** Eau
- **Dilution** Prêt à l'emploi. Airless 5% à 10% de dilution
- **Matériel d'application** Brosse acrylique, rouleau poils courts 10mm microfibrés (aspect lisse), rouleau poils moyens 13mm polyester tissé (aspect pommelé), pistolet sans air (buse 0.015)

HYGIENE ET SECURITE

consulter la fiche de données de sécurité

FICHE TECHNIQUE SEPTEMBRE 2024 - ANNULE ET REMPLACE TOUTE FICHE ANTÉRIEURE

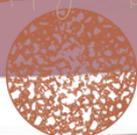
Les données physico-chimiques présentées dans cette fiche concernent uniquement le produit blanc. La valeur des COV indiquée s'applique au produit prêt à l'emploi après mise à la teinte et dilution avec les produits de notre gamme. Nous ne pouvons être tenus responsables des mélanges réalisés avec d'autres produits commerciaux, dont la teneur en COV n'est pas connue de notre part. Cette fiche technique vise à informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit, sur la base de nos connaissances actuelles. Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit convient à la nature et à l'état des supports, et de réaliser des essais représentatifs. Il leur incombe également de vérifier que cette fiche n'a pas été remplacée ou modifiée par une version plus récente.

Cette fiche descriptive a pour objectif d'informer nos clients sur les caractéristiques de notre produit. Les informations qu'elle contient sont basées sur nos connaissances actuelles et sur les résultats de tests réalisés dans des conditions conformes aux normes ou DTU en vigueur. Compte tenu de l'évolution technique continue, il est recommandé à nos clients de vérifier, avant toute utilisation, que cette fiche n'a pas été remplacée par une version plus récente. Elle annule et remplace toutes les versions antérieures. En cas de litige, seul ce document fera foi.

GESTION DES DÉCHETS

Les outils doivent être nettoyés immédiatement après usage avec de l'eau. Pour protéger l'environnement, nettoyez soigneusement le matériel après utilisation, rincez-le avec une petite quantité d'eau dans un récipient et laissez l'eau s'évaporer. Le résidu sec peut ensuite être jeté à la poubelle. Essayez bien le matériel et refermez l'emballage après usage. Déposez l'emballage vide dans une déchetterie et ne jetez pas les résidus dans les égouts. Les déchets ne doivent ni être abandonnés, ni brûlés à l'air libre, ni rejetés dans la nature, le réseau d'assainissement, ou les ordures ménagères. Informez-vous auprès de vos autorités locales sur les modalités de collecte et d'élimination.

TERRE
de Pigments



TERRE DE PIGMENTS

639 Avenue Marcel Paul
83500 La Seyne-Sur-Mer
04 94 32 96 46

Contact@terre-de-pigments.fr
terre-de-pigments.fr

SUIVEZ NOUS SUR



TERRE
de Pigments

